

LES INCOTERMS

Contraction des mots anglais **International Commercial Terms** sont des termes commerciaux souvent abrégés en sigles de trois lettres qui définissent les responsabilités et les obligations d'un vendeur et d'un acheteur dans le cadre de contrats de commerce internationaux.

EXW Ex Works (named place)

FCA Free Carrier (named place)

FAS Free Alongside Ship (named loading port)

FOB Free On Board (named loading port)

CFR Cost and Freight (named destination port)

CIF Cost, Insurance and Freight (named destination port)

CPT Carriage Paid To (named destination place)

CIP Carriage and Insurance Paid to (named destination place)

DAT Delivered At Terminal (named terminal at port or place of destination)

DAP Delivered At Place (named place of destination)

DDP Delivered Duty Paid (named destination place)

EXW - À L'USINE

Dans cet incoterm, le vendeur doit mettre à disposition ses marchandises en sortie de son usine à une date négociée. L'acheteur paye tous les coûts de transport, les frais de douane et supporte les risques liés au transport des marchandises jusqu'à leur destination finale.

FCA - FRANCO TRANSPORTEUR

Cet Incoterm peut être utilisé pour tous les modes de transport, y compris les multimodaux. Le vendeur livre les marchandises aux mains du premier transporteur. C'est à ce moment là que le transfert de risques a lieu. L'acheteur paye les coûts de transport. A l'inverse du Ex Works le vendeur prend en charge les frais de douane lors d'un contrat avec Incoterm FCA, ce qui lui permet de prouver lors d'un contrôle fiscal l'exportation réelle de la marchandise.

FAS - FRANCO LE LONG DU NAVIR

Dans cet incoterm, le vendeur paye le transport des marchandises jusqu'au port d'embarquement. L'acheteur paye les coûts de chargement, le transport maritime, l'assurance, les coûts de déchargement et de transport du port à son usine. Le transfert de risques a lieu quand les marchandises ont été livrées sur le quai du port d'embarquement.

FOB - FRANCO BORD

On dit qu'une marchandise est achetée ou vendue FOB quand celle-ci est achetée sans les frais de transport et autres frais et taxes y afférant et sans les assurances pour cette marchandise. Par conséquent, quand on achète une marchandise à un prix « FOB », il faut ensuite qu'on paie son transport et les taxes ainsi que les frais d'assurances pour ce produit.

Le prix « FOB » est ainsi toujours inférieur au prix "CIF" (Cost, Insurance and Freight). Les incoterms américains n'ont pas tout à fait la même signification que les incoterms internationaux. Ainsi, un Américain qui vend "FOB New York" pourrait considérer que cela signifie que les frais d'embarquement à New York sont à la charge du client; dans le cas d'un "FOB Las Vegas" (qui n'a pas de port) c'est le « FOB Factory » valable uniquement aux États-Unis qui s'applique. Les FOB américains s'interprètent donc de façon différente des